

LE QUOTIDIEN DE TROP

L'AFFAIRE MAVIGÖK

Vol présumé, trahison entre délégués et soupçons de réseau clandestin : une affaire qui secoue le Collège Sainte-Croix.

Mercredi 4 février 2025 –
N°12 – Prix : 3 CHF



Le mercredi 04 février 2025 à 10h au Collège Sainte Croix, lors d'une heure libre de biologie. Mahir et son camarade Nadir qui sont tous deux délégués de la classe 1F6 se présentèrent à une interview de la plus haute instance, tout se déroula bien jusqu'à la fin de l'interview, où Mahir vola délibérément les gains attribués aux deux délégués. Heureusement, il se fit attraper par ses camarades de classe. Nous ne savons pas si c'est la première tentative ni pourquoi il a fait cela. Cependant la police cantonale dit avoir des pistes suggérant que Mahir serait à la tête d'un réseau de fast-food clandestin. Certains iraient

même jusqu'à dire que le maillon central ce dénommerait staw pidza québab mais tout cela reste des rumeurs. Le criminel sera jugé ce lundi 09 février dans la cour de M. Brattu. Actuellement en garde à vue au commissariat de Granges- Paccot, Mahir nous a confié qu'il regrette déjà. Le butin total volé soit une pièce de 1 francs durant cette opération a été donnée à une association caritative. Nadir se sent attristé par la trahison de son camarade car tout cela a changé leur relation à jamais. CC



123456789012

Mahir, délégué de la classe 1F6, interpellé après un vol présumé survenu lors d'une interview interne.

**« Ce n'est pas l'argent...
c'est la trahison. »**
— Nadir

**star pizza kebab,
contact 067
6767676 Envie d'un
bon Kebab ou
d'une bonne
Pizza, ne nous
contactez pas, plus
d'info sur
starpizza.kebab**

